À REMETTRE À L'UTILISATEUR

stûv

mode d'emploi
Stûv 21

[fr]

04-2011 – SN 34245 - …

Vous avez choisi un foyer Stûv ; nous vous en remercions.

Il a été conçu pour vous offrir un maximum de plaisir, de confort et de sécurité. Le plus grand soin a été apporté à sa fabrication. Si malgré cela vous constatiez une anomalie, contactez votre distributeur.

Sommaire

Normes, agréations et caractéristiques techniques

Les foyers Stûv 21 (à fonctionnement intermittent) répondent aux exigences (rendement, émission de gaz, sécurité…) des normes européennes EN.

Les données reprises ci-après sont fournies par un laboratoire agréé.



Résultats des tests suivant les normes EN 13229 : 2001 et 13229–A2 : 2004 (foyers encastrés)

CE

Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

06 QA071322903
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/45 SF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– à l'arrière : 10 cm
– sur les côtés : 7 cm
– en-dessous : 2 cm
– au-dessus : 7 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,30%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 152°C

Puissance calorifique nominale : 10 kW

Rendement : 83%

Émission de particules : -- mg/Nm³

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !

CE

Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

07 QA071322904
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/65 C SF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– à l'arrière : 14 cm
– sur les côtés : 12 cm
– en-dessous : 2 cm
– au-dessus : 17 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,30%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 226°C

Puissance calorifique nominale :7 kW

Rendement : 78%

Émission de particules : 71 mg/Nm³

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !

CE

Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

07 QA101322907
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/65 H SF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– à l'arrière : 12 cm
– sur les côtés : 12 cm
– en-dessous : 0 cm
– au-dessus : 8 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,09%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 329°C

Puissance calorifique nominale : 12 kW

Rendement : 78%

Émission de particules : 13 mg/Nm³

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !



Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

06 QA 071322902
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/75 SF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– à l'arrière : 13 cm
– sur les côtés : 13 cm
– en-dessous : 0 cm
– au-dessus : 9 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,09%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 283°C

Puissance calorifique nominale : 10 kW

Rendement : 80%

Émission de particules : 26 mg/Nm³

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !

Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

06 QA 071322902
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/85 SF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– à l'arrière : 13 cm
– sur les côtés : 13 cm
– en-dessous : 0 cm
– au-dessus : 11 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,09%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 293°C

Puissance calorifique nominale : 13 kW

Rendement : 78%

Émission de particules : 22 mg/Nm³

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !

Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

06 QA 071322902
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/95 SF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– à l'arrière : 9 cm
– sur les côtés : 13 cm
– en-dessous : 0 cm
– au-dessus : 11 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,09%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 304°C

Puissance calorifique nominale : 15 kW

Rendement : 76%

Émission de particules : 18 mg/Nm³

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !

Normes, agréations et caractéristiques techniques (suite)



Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

06 QA 071322903
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/105 SF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– à l'arrière : 14 cm
– sur les côtés : 15 cm
– en-dessous : 1 cm
– au-dessus : 18 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,09%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 242°C

Puissance calorifique nominale : 19 kW

Rendement : 84%

Émission de particules : 15 mg/Nm^3

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !

Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

06 QA 071322902
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/125 SF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– à l'arrière : 11 cm
– sur les côtés : 15 cm
– en-dessous : 0 cm
– au-dessus : 10 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,30%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 312°C

Puissance calorifique nominale : 23 kW

Rendement : 78%

Émission de particules : -- mg/Nm^3

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !

Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

06 QA 071322903
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/135 SF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– à l'arrière : 17 cm
– sur les côtés : 15 cm
– en-dessous : 0 cm
– au-dessus : 20 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,12%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 302°C

Puissance calorifique nominale : 20 kW

Rendement : 72%

Émission de particules : -- mg/Nm^3

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !

Normes, agréations et caractéristiques techniques (suite)



Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

06 QA 071322902
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/75 DF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– sur les côtés : 14 cm
– en-dessous : 0 cm
– au-dessus : 13 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,30%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 333°C

Puissance calorifique nominale : 15 kW

Rendement : 71%

Émission de particules : -- mg/Nm^3

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !



Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

06 QA 071322902
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/85 DF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– sur les côtés : 15 cm
– en-dessous : 0 cm
– au-dessus : 11 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,12%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 368°C

Puissance calorifique nominale : 22 kW

Rendement : 75%

Émission de particules : 15 mg/Nm^3

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !

Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

07 QA 071322904
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/95 DF**

Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles (conductibilité de l'isolant utilisé à 400°C = 0,11 W/mK) :
– sur les côtés : 15 cm
– en-dessous : 1 cm
– au-dessus : 13 cm

Combustible recommandé : bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,12%

Température moyenne des fumées à la puissance nominale : 331°C

Puissance calorifique nominale : 22 kW

Rendement : 72%

Émission de particules : -- mg/Nm^3

Lire la notice d'installation et le mode d'emploi !



Concept & Forme sa
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)

07 QA 071322904
EN 13229 : 2001 / A2 : 2004

Insert à bois **Stûv 21/125 DF**

Épaisseur minimum d'isolation
par rapport à d'éventuels matériaux
combustibles (conductibilité de
l'isolant utilisé à 400°C
= 0,11 W/mK) :
– sur les côtés : 13 cm
– en-dessous : 1 cm
– au-dessus : 13 cm

Combustible recommandé :
bûches de bois exclusivement

Émission de CO : < 0,30%

Température moyenne des fumées
à la puissance nominale : 251°C

Puissance calorifique nominale : 27 kW

Rendement : 72%

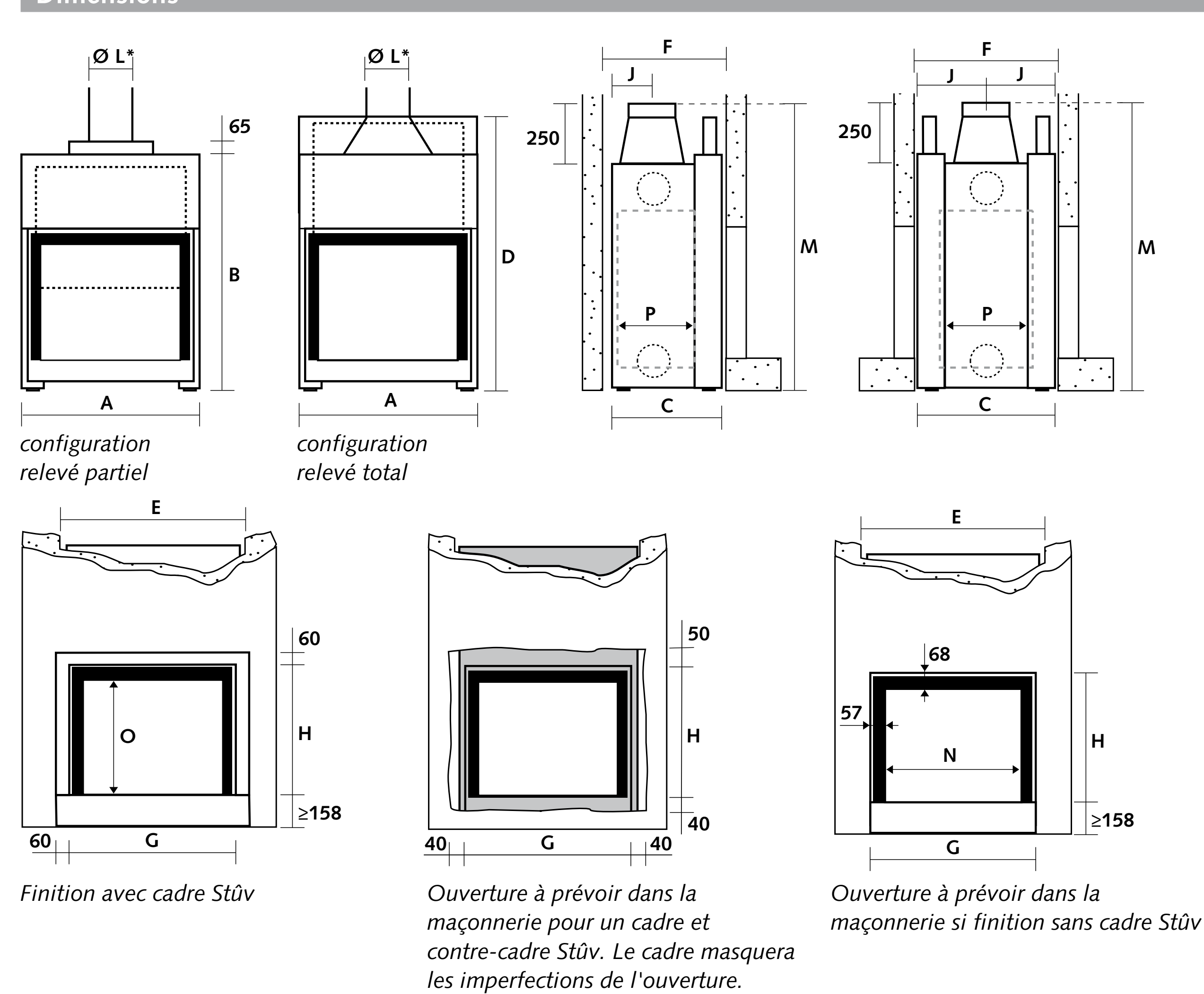
Émission de particules : 31 mg/Nm^3

Lire la notice d'installation
et le mode d'emploi !

	21/45 SF	21/65 C SF	21/65 H SF	21/75 SF	21/85 SF	21/95 SF	21/105 SF
Tirage minimum pour l'obtention de la puissance calorifique nominale	12,3 Pa	11,2 Pa	12 Pa	12 Pa	12 Pa	12 Pa	12,4 Pa
Débit massique des fumées	10,3 g/s	8,0 g/s	9,6 g/s	7,8 g/s	10,3 g/s	12,8 g/s	12,6 g/s
Température moyenne des fumées à la puissance nominale	152°C	226°C	329°C	283°C	293°C	304°C	242°C
Section minimum de l'alimentation en air de combustion depuis l'extérieur	100 cm^2	100 cm^2	100 cm^2	100 cm^2	100 cm^2	200 cm^2	100 cm^2
Plage optimale de puissance d'utilisation	6 - 11 kW	5 - 8 kW	8 - 13 kW	8 - 11 kW	8 - 14 kW	10 - 18 kW	7 - 19 kW
Plage de consommation de bois par heure à 12 % d'humidité conseillée	1,6 - 3,0 kg	1,4 - 2,3 kg	2,3 - 3,7 kg	2,5 - 3,4 kg	2,4 - 4,1 kg	2,9 - 5,1 kg	2,0 - 4,1 kg
Limite maximale de consommation de bois par heure pour éviter la surchauffe de l'appareil	4,3 kg/h	3,3 kg/h	5,5 kg/h	4,6 kg/h	5,8 kg/h	6,5 kg/h	6,4 kg/h
Longueur maximum des bûches en position verticale	50 cm	33 cm	50 cm	50 cm	50 cm	50 cm	33 cm
Longueur maximum des bûches en position horizontale	25 cm	33 cm	33 cm	50 cm	60 cm	70 cm	80 cm
Masse de l'appareil	160 kg	155 kg	197 kg	182 kg	234 kg	292 kg	224 kg

	21/125 SF	21/135 SF	21/75 DF	21/85 DF	21/95 DF	21/125 DF
Tirage minimum pour l'obtention de la puissance calorifique nominale	12,5 Pa	12,0 Pa	12,4 Pa	12 Pa	12,1 Pa	10,9 Pa
Débit massique des fumées	15,2 g/s	n.c.	14,2 g/s	17,2 g/s	21,2 g/s	33,2 g/s
Température moyenne des fumées à la puissance nominale	312°C	302°C	333°C	368°C	331°C	251°C
Section minimum de l'alimentation en air de combustion depuis l'extérieur)	200 cm^2	200 cm^2	200 cm^2	200 cm^2	200 cm^2	200 cm^2
Plage optimale de puissance d'utilisation	11 - 23 kW	11 - 21 kW	9 - 15 kW	11 - 22 kW	12 - 22 kW	14 - 27 kW
Plage de consommation de bois par heure à 12 % d'humidité conseillée	3,2 - 6,6 kg	3,4 - 6,5 kg	2,8 - 4,7 kg	3,4 - 6,5 kg	3,7 - 6,8 kg	4,3 - 8,3 kg
Limite maximale de consommation de bois par heure pour éviter la surchauffe de l'appareil	8,3 kg/h	8,1 kg/h	6,8 kg/h	8,3 kg/h	8,5 kg/h	10,1 kg/h
Longueur maximum des bûches en position verticale	50 cm	33 cm	-	-	-	-
Longueur maximum des bûches en position horizontale	100 cm	50 cm	50 cm	60 cm	70 cm	100 cm
Masse de l'appareil	305 kg	286 kg	187 kg	236 kg	297 kg	310 kg

Dimensions



configuration relevé partiel

configuration relevé total

Finition avec cadre Stûv

Ouverture à prévoir dans la maçonnerie pour un cadre et contre-cadre Stûv. Le cadre masquera les imperfections de l'ouverture.

Ouverture à prévoir dans la maçonnerie si finition sans cadre Stûv

	A	B	C	D	E	F	G	H	J	L*	M	N	O	P
foyers simple face														
Stûv 21/45**	450	1490	484	-	460	505	384	819	196	200	1695	270	750	275
Stûv 21/65C	650	1010	440	1165	660	460	584	539	171	180	1215	470	470	231
Stûv 21/65H	650	1225	490	1455	660	510	584	683	196	200	1430	470	615	281
Stûv 21/75	750	1005	490	1137	760	510	684	524	186	180	1211	570	456	281
Stûv 21/85	850	1115	540	1295	860	560	784	603	201	200	1320	670	535	331
Stûv 21/95	950	1225	590	1455	960	610	884	683	221	250	1430	770	615	381
Stûv 21/105**	1050	-	496	1040	1060	515	984	469	201	200	1245	870	400	288
Stûv 21/125	1250	1115	563	1295	1260	585	1184	603	221	300	1320	1070	535	354
Stûv 21/135**	1350	-	500	1040	1360	515	1282	469	203	250	1245	1170	400	291
foyers double face														
Stûv 21/75 DF	750	1005	670	1136	760	685	684	524	336	250	1211	570	456	430
Stûv 21/85 DF	850	1115	670	1295	860	685	784	603	336	250	1320	670	535	430
Stûv 21/95 DF	950	1225	670	1455	960	685	884	683	336	250	1430	770	615	430
Stûv 21/125 DF	1250	1115	670	1295	1260	685	1184	603	336	300	1320	1070	535	430

* *L = diamètre de la sortie standard. D'autres diamètres sont disponibles; consultez votre distributeur.*

** *Le Stûv 21/45 est disponible uniquement en relevé partiel.*
Les Stûv 21/105 & 21/135 sont uniquement disponibles en relevé total.

Recommandations

Nous vous recommandons instamment de confier l'installation de ce Stûv à un professionnel qualifié qui pourra notamment vérifier que les caractéristiques du conduit de fumées correspondent au foyer installé.

L'installation du foyer, de ses accessoires, des matériaux qui l'entourent doit être conforme à tous les règlements (locaux et nationaux) et à toutes les normes (nationales et européennes).

Certaines réglementations nationales ou locales imposent de ménager une trappe d'accès au raccordement entre le foyer et le conduit de fumées.

Le foyer doit être installé de façon à faciliter l'accès pour le ramonage du foyer, du conduit de raccordement et du conduit de fumées.

Toute modification apportée à l'appareil peut créer un danger.
En outre, l'appareil ne sera plus couvert par la garantie.

Ça chauffe !

Quand le feu est en régime (c'est-à-dire que la phase d'allumage est terminée) le lit de braises est important et les bûches produisent de belles grandes flammes. La température dans la chambre de combustion [a] est très élevée et la chaleur se dissipe principalement de 2 façons :

– par rayonnement au travers de la vitre,

– par convection : l'air ambiant circule dans la double paroi [b] autour de la chambre de combustion et se réchauffe avant de se répandre dans la pièce [c].

Conserver la chaleur

Le conduit de cheminée [d] est rempli de gaz chauds beaucoup plus légers que l'air extérieur et qui ne demandent donc qu'à monter ; on dit de la cheminée qu'elle « tire ». La cheminée aspire ainsi littéralement les gaz contenus dans le foyer. Mais il faut éviter que les gaz et la chaleur qu'ils contiennent ne s'échappent trop facilement par la cheminée [fig.1 : fonctionnement à porte fermée]. Deux dispositifs les freinent.

– D'abord, l'air nécessaire à la combustion ne peut pénétrer dans le foyer que par un registre [e] – c'est-à-dire une ouverture réglable – qui vous permet de doser la quantité nécessaire d'air pour obtenir l'allure désirée.

– Ensuite, les gaz chauds ne peuvent pas s'engouffrer directement dans la cheminée : ils doivent contourner des déviateurs [f] qui constituent un second goulot d'étranglement.

Du fait de ces étranglements, la chaleur augmente dans le foyer : c'est aussi un des buts recherchés. En effet, plus la température est élevée, plus la combustion s'effectue complètement (meilleur rendement) et plus les rejets nocifs sont réduits.

Juste ce qu'il faut, là où il faut !

L'air nécessaire à la combustion est réduit au strict nécessaire et se répartit, quand le foyer est en régime, comme suit :

– une petite partie active la base des flammes via le registre. Vous déterminez l'allure du foyer en réglant le débit d'air de combustion au moyen de ce registre [e].

– une autre partie pénètre dans la chambre de combustion par des fentes situées de part et d'autre de l'ouverture foyère. Elle balaie la vitre pour éviter que les fumées ne viennent s'y condenser et enflamme les gaz imbrûlés dans la partie supérieure du foyer ; c'est ce qu'on appelle vulgairement la « post-combustion ».

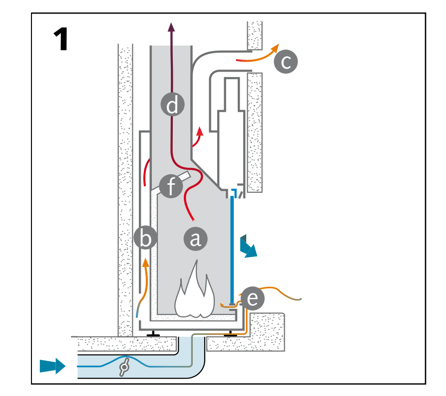
À feu ouvert... [fig. 2]

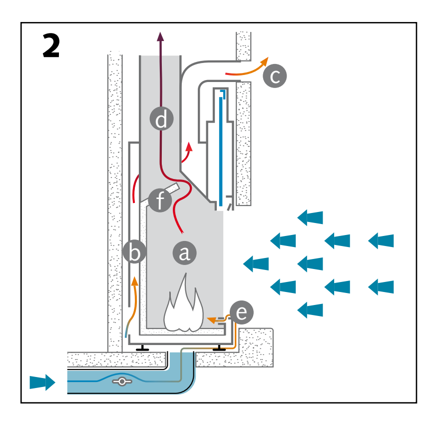
... Vous profitez du crépitement des braises, de l'odeur du feu de bois, de la sensation agréable de chaleur due au rayonnement direct des flammes,... du feu primitif.

... Mais votre foyer chauffe moins bien et consomme plus de bois !

Beaucoup plus d'air s'engouffre dans la chambre de combustion [a]. Les gaz (et la chaleur qu'ils contiennent), sont moins freinés, et s'échappent beaucoup plus vite dans la cheminée [d]. La combustion est dès lors incomplète !

Votre Stûv 21 vous offrira un chauffage optimal et écologique ainsi qu'un meilleur rendement en position « fermé ». Nous recommandons donc ce mode d'utilisation et conseillons de réserver l'utilisation à feu ouvert à de courtes périodes (par exemple pour les barbecues).





Quel bois choisir ?

Les différentes essences de bois ont des pouvoirs calorifiques différents et elles ne brûlent pas toutes de la même façon. D'une manière générale, donnez votre préférence aux bois durs comme le chêne, le hêtre, le frêne, le charme, les fruitiers : ils produisent de belles flammes et beaucoup de braises qui restent longtemps incandescentes.

Le séchage

Quel que soit le bois choisi, il doit être bien sec. Le bois humide chauffe infiniment moins : une grande partie de l'énergie n'est utilisée que pour évaporer l'eau qu'il contient. L'aubier – c'est ainsi qu'on appelle le bois jeune immédiatement sous l'écorce – peut contenir jusqu'à 75 % d'eau. De plus, le bois mouillé dégage beaucoup de fumée et peu de flammes et il provoque l'encrassement du foyer, de sa vitre et de la cheminée. Pour favoriser le séchage, il est important que les gros rondins soient fendus. Le bois sera couvert ou abrité de la pluie, mais bien ventilé. En général, il faut compter deux années de séchage. Avec l'expérience, vous apprécierez le séchage en soupesant les bûches : plus elles sont sèches, plus elles sont légères et plus elles produisent un son clair quand on les cogne l'une contre l'autre.

Le hêtre [photo 1], le frêne

Des bois de chauffage à recommander : ils sèchent vite et on en trouve facilement. Ils doivent être stockés sous abri immédiatement après avoir été débités et refendus, sinon ils pourrissent très vite et perdent leur pouvoir calorifique. Ils sont faciles à allumer, offrent des feux dynamiques et des flammes très lumineuses.

Le chêne [photo 2]

C'est un excellent combustible, mais il doit – contrairement aux autres bois – rester non couvert pendant 2 ans pour que la pluie le débarrasse des tanins qu'il contient. Ensuite, on l'entreposera sous abri encore 1 an ou 2 avant de le brûler. Dans les petites branches, la proportion d'aubier (qui brûle trop vite) est importante. Il brûle lentement, offre un feu calme et donne de belles braises. Idéal pour faire un barbecue et pour un feu à allure réduite.

Le charme [photo 3], le merisier [photo 4], les fruitiers

Excellents combustibles, mais rares. Ce sont des bois durs. Ils offrent de belles flammes, harmonieuses, calmes, et donnent de belles braises. Idéal pour faire un barbecue ou pour un feu calme.

Le bouleau [photo 5], le tilleul, le marronnier, le peuplier, le robinier, l'acacia

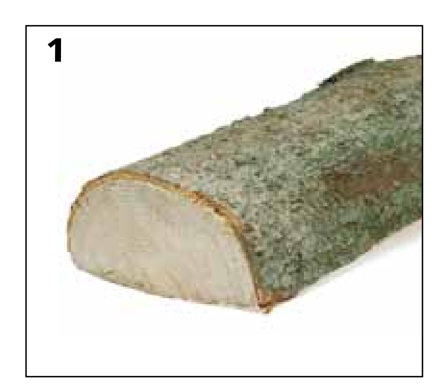
Ce sont des feuillus à bois tendre. Ils offrent de belles flammes harmonieuses mais vives, et peu de braises. Ils brûlent vite : on les utilisera pour lancer (ou relancer le feu). Attention : Le peuplier provoque des cendres abondantes et volatiles. Le robinier et l'acacia provoquent des projections de braises importantes.

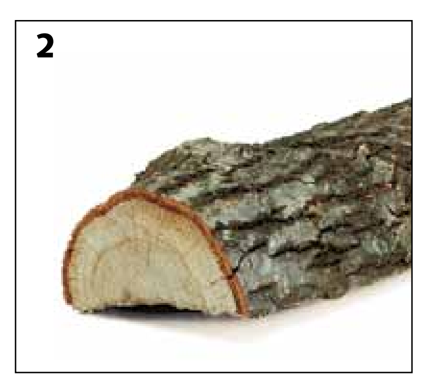
Les résineux

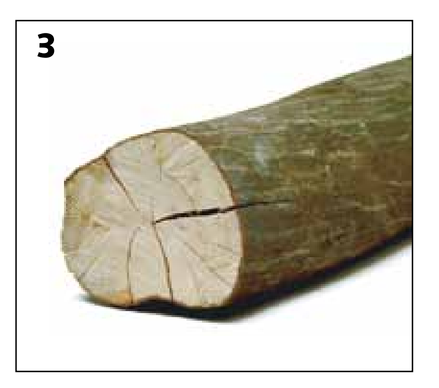
Ils dégagent beaucoup de chaleur, mais ils se consument rapidement ; ils projettent des braises et les résines qu'ils contiennent encrassent les cheminées. À éviter.

À proscrire

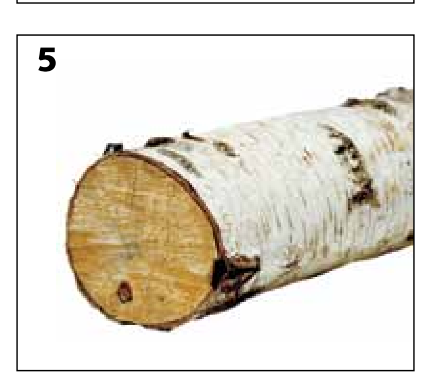
Les foyers Stûv sont conçus pour un usage domestique, en aucun cas pour incinérer des déchets, quels qu'ils soient. Brûlez exclusivement des buches de bois ; ne brûlez pas de charbon, d'aggloméré, de bois vernis ou traité chimiquement ou aucun autre combustible non recommandé (aucun combustible liquide). Ces matériaux produisent une chaleur trop intense qui peut dégrader votre foyer (entre autres la vitre qui prend un aspect laiteux) et l'encrasser. Ils dégagent des émanations toxiques et polluantes.

1


2


3


4


5


Du bois bien sec!

Quel que soit le bois choisi, il doit être bien sec. Le bois humide chauffe infiniment moins: une grande partie de l'énergie n'est utilisée que pour évaporer l'eau qu'il contient. L'aubier – c'est ainsi qu'on appelle le bois jeune immédiatement sous l'écorce – peut contenir jusqu'à 75% d'eau. De plus, le bois mouillé dégage beaucoup de fumée et peu de flammes et il provoque l'encrassement du foyer, de sa vitre et de la cheminée.

Pour éviter toute perte d'énergie et une combustion au ralenti, Stûv proscrit la combustion de bois à plus de 20% d'humidité.

Idéalement, le bois doit être à moins de 16% [voir schéma ci-dessous].

Le séchage du bois

Pour favoriser le séchage, il est important que les gros rondins soient fendus.
Le bois sera couvert ou abrité de la pluie, mais bien ventilé. En général, il faut compter deux années de séchage.
Avec l'expérience, vous apprécierez le séchage en soupesant les bûches: plus elles sont sèches, plus elles sont légères et plus elles produisent un son clair quand on les cogne l'une contre l'autre.

Testeur d'humidité

Ce petit accessoire, disponible chez votre revendeur Stûv, permet de contrôler la qualité du bois et son taux d'humidité avec précision.

Avant de procéder à la mesure du taux d'humidité, il est nécessaire de fendre la bûche. Prenez la mesure sur la face fraîchement fendue.
Pour les humidimètres à électrodes, celles-ci doivent être enfoncées dans le bois de manière perpendiculaire au fil du bois.



Si la bûche est trop humide...

Ci-dessous un tableau indiquant le pouvoir calorifique (PCI) d'une bûche d'un kg en fonction de son taux d'humidité.

Taux d'humidité	PCI
10%	16393
15%	15344
20%	14296 ⚠
25%	13248
30%	12199
35%	11151

Ce tableau permet par exemple d'observer qu'en brûlant des bûches à 30% d'humidité plutôt que des bûches à 10%, il y a une perte de 25% d'énergie, ce qui revient à perdre l'énergie d'une bûche sur 4!

une partie de l'énergie est perdue à évaporer l'eau

le dégagement de chaleur est moindre

la température dans le foyer n'est pas assez élevée

la combustion est incomplète (une partie de l'énergie part en fumée)

le feu est moins actif

le conduit et les différents mécanismes s'encrassent

Le cercle vicieux ci-dessus illustre les conséquences négatives d'un foyer alimenté par du bois trop humide.
En brûlant des buches à 30% d'humidité plutôt que des bûches à 10%, il y a une perte de 25% d'énergie au niveau de la bûche, et une perte de 25% supplémentaire dûe au mauvais fonctionnement du foyer.

Recommandations

Important !

L'installation de ce foyer doit avoir été réalisée suivant les règles de l'art et les prescriptions locales ou nationales. Un professionnel qualifié se sera assuré notamment que les caractéristiques du conduit de fumées et son environnement conviennent pour le foyer installé.

Lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes d'entretien.

Nous renvoyer le bon de garantie (qui se trouve à la fin de ce document), dûment complété.

Utilisation

Les foyers de la gamme Stûv 21 sont conçus pour un fonctionnement à porte fermée.

Le foyer doit être utilisé conformément aux réglementations locales et nationales et aux normes européennes. Certaines autorités imposent ou restreignent les conditions d'utilisation, suivant le combustible utilisé. En tenir compte !

Certaines parties du foyer –la vitre et les parois extérieures– peuvent être très chaudes même en usage normal (puissance nominale) et le rayonnement de la vitre peut être important.

Afin de prévenir toute détérioration ou risque d'incendie, quand l'appareil fonctionne, éloigner tout objet sensible à la chaleur de la zone de rayonnement [schéma 1]. Soyez particulièrement vigilant quand vous quittez la pièce.

Ne pas laisser des enfants en bas âge sans surveillance dans la pièce où le foyer est installé.

Veiller à ce que les entrées et sorties d'air soient toujours libres.

Réparation / Entretien

Toute modification apportée à l'appareil peut créer un danger et vous privera du bénéfice de la garantie. En cas de réparation, n'utiliser que des pièces de rechange Stûv.

En cas de feu de cheminée

Dans un premier temps, surtout ne pas ouvrir la porte du foyer.

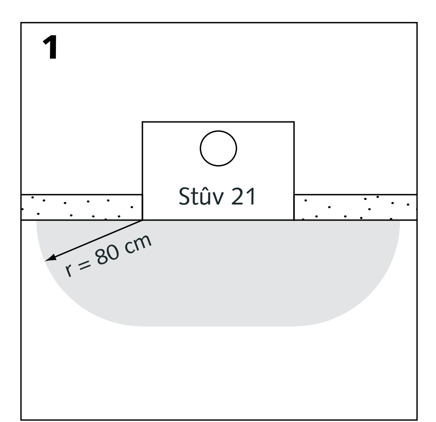
À l'aide de la main froide, fermer complètement le registre d'air [photo 2].

Appeler les pompiers.

Après quelques minutes, si le feu ne s'est pas calmé, utiliser un extincteur à poudre, de la soude ou du sable (surtout pas d'eau).

Suite à un feu de cheminée, ventiler la pièce dans laquelle se trouve le foyer.

Faire nettoyer et inspecter la cheminée par un professionnel. La faire réparer si nécessaire.





Précautions à la première utilisation

Avant d’allumer le premier feu dans le nouveau foyer, s'assurer qu'aucun élément relatif à l'installation (bombe de peinture, tube de graisse, outil,...) n'est resté dans la chambre de combustion ou dans les chicanes.

La peinture n’est pas cuite au four ; elle est relativement fragile mais elle durcira lors des premières chauffes ; par conséquent, manipuler l’appareil avec précaution.

Lors des premiers feux, certains dégagements de fumées et d'odeurs se produiront. Ils proviennent de la peinture, de l’huile de protection des tôles et du séchage des briques. Nous vous conseillons de faire un premier feu bien vigoureux, fenêtres ouvertes, pendant quelques heures. La peinture durcira et les odeurs disparaîtront.

La peinture de certaines pièces situées à l'intérieur de la chambre de combustion va être remplacée par une couche de carbone.

Manipulations de base

Manipulation de la vitre pour le chargement

Utiliser la main froide pour relever ou abaisser la vitre [photos 1 & 2].

Manipulation du registre

Tenir fermement la main froide en main, perpendiculairement au foyer et la déplacer latéralement, dans le plan horizontal [photo 3].

Basculement de la porte pour l’entretien

S’assurer tout d’abord que la vitre est bien descendue. À l’aide de la main froide, basculer la porte en accompagnant le mouvement [photo 4]. Ne pas dépasser l’horizontale.









Avant d'allumer

Après une période d'inutilisation, vérifier qu'il n'y a pas d'obstruction de l'appareil, de ses conduits ou des entrées et sorties d'air, ni de blocages mécaniques.

Votre Stûv a besoin d'air

Votre Stûv a besoin d'air pour la combustion. Votre installateur aura idéalement prévu une arrivée d'air frais sous le foyer.

Ouvrir cette arrivée d'air extérieur complètement pour faire fonctionner le foyer à feu ouvert ou partiellement (± 20%) pour un fonctionnement à foyer fermé.

Si vous n'avez pas prévu sous le foyer (ou à proximité) une arrivée d'air extérieur pour alimenter la combustion, prévoyez une arrivée d'air extérieur suffisante (voir tableau) et respectant toutes les réglementations locales ou nationales en vigueur.

Maintenez toujours cette entrée d'air bien dégagée.

Si d'autres appareils consommateurs d'air sont installés dans le même local (extracteur d'air, hotte de cuisine, système d'air conditionné,...), sachez que le fonctionnement de votre foyer peut être perturbé (risque de refoulement). Prévoyez par conséquent des entrées d'air supplémentaires dans le local en fonction de leur consommation.

Principe

Il faut lancer le feu assez vivement pour échauffer le foyer, favoriser un bon tirage.

Lors de l'allumage du foyer, le conduit de cheminée est rempli d'air froid (plus lourd que la fumée).

Si le lancement du feu n'est pas assez vigoureux, les fumées n'arriveront pas à soulever ce bouchon et le foyer refoulera.

Ne soyez donc pas avare de petit bois !

Le feu inversé ! [photo 1]

Pour l'allumage, Stûv vous recommande la technique du feu inversé qui permet un allumage plus écologique et qui garantit une meilleure combustion par la suite.

Cette technique consiste à placer un lit de bûches dans le fond du foyer et d'allumer le feu sur ces bûches.

Les avantages :

- En plaçant les bûches au dessous, vous diminuerez considérablement la production de fumées lors de l'allumage tout en augmentant petit à petit la température.
- Une fois que les bûches du dessous prennent feu, les gaz qui s'en échappent doivent passer par la flamme. Dès lors, ces gaz montent en température et sont presque entièrement brûlés. Donc moins de CO et de particules fines !
- Ainsi, vous ne devez plus attendre que le bois d'allumage soit bien enflammé pour placer les bûches, et plus de risque que celles-ci ne s'écroulent pendant la combustion.
- De plus, vous augmentez le rendement du foyer par une combustion plus complète.

Remarques

Dans certaines circonstances atmosphériques (si la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur), la cheminée refoule. Charger alors plus de petit bois pour bien chauffer le conduit de cheminée et rétablir le tirage.

En dessous d'une certaine allure, la combustion n'est pas optimale, les rejets sont plus importants, la vitre se salit rapidement et, dans certains cas, le feu risque de s'éteindre.

Si votre foyer est équipé d'un ventilateur et qu'une panne d'électricité survient, par précaution, pour éviter la surchauffe, réduire l'allure en plaçant le registre sur ralenti.

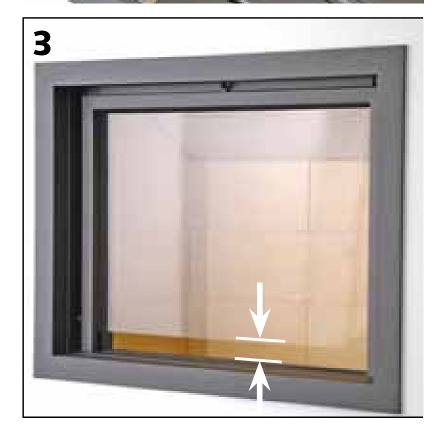
Section minimum de l'alimentation en air de combustion depuis l'extérieur

Modèle	section
Stûv 21/45 SF	100 cm²
Stûv 21/65 C SF	100 cm²
Stûv 21/65 H SF	100 cm²
Stûv 21/75 SF	100 cm²
Stûv 21/85 SF	100 cm²
Stûv 21/95 SF	200 cm²
Stûv 21/105 SF	100 cm²
Stûv 21/125 SF	200 cm²
Stûv 21/135 SF	200 cm²
Stûv 21/75 DF	200 cm²
Stûv 21/85 DF	200 cm²
Stûv 21/95 DF	200 cm²
Stûv 21/125 DF	200 cm²

Valeurs données à titre indicatif, pour un seul foyer







Entretenir le feu

Deux éléments déterminent l'allure du feu : la quantité de bois enfournée et la quantité d'air de combustion.

Faire des charges normales (voir consommation de bois par heure, page 9). Après quelques temps, vous trouverez vous-même le réglage idéal en fonction des caractéristiques de la cheminée, du local à chauffer et en fonction de vos goûts personnels.

Le poids de bois est un élément déterminant mais la taille des bûches en est un autre : 2 petites bûches brûleront plus vite qu'une grosse de poids équivalent, car la surface du bois exposée à la flamme est plus importante.

Le réglage de la combustion

Le registre de votre Stûv 21 vous permet de règler la quantité d'air qui alimente la combustion.

Quand et comment recharger le foyer ?

Avant de recharger, soulever la vitre de quelques cm pendant quelques secondes pour laisser le temps aux fumées de s'évacuer, avant d'ouvrir complètement. Le meilleur moment pour recharger est celui où les bûches ne produisent plus que de petites flammes peu lumineuses et reposent sur un lit de braises important.

En effet, pour que les nouvelles bûches s'embrasent, il faut qu'elles soient réchauffées jusqu'à atteindre leur température d'inflammation ; c'est la chaleur dégagée par le lit de braises qui réchauffe la nouvelle charge ; si vous rechargez tardivement, le lit de braise sera incapable de réchauffer rapidement une charge complète ; il faudra alors procéder à une charge partielle.

Une charge importante sur un lit de braise moribond provoque :

– le salissement de la vitre, du foyer et du conduit de fumée,

– une pollution accrue.

Après le rechargement, il est recommandé d'ouvrir le registre, à l'aide de la main froide, pendant quelques minutes.

Remarques

Pour éviter une surchauffe de l'appareil, ne pas dépasser la consommation horaire maximale de bois (voir page 9).

Utilisez du bois bien sec ! La vitre restera propre. De plus, brûler du bois à plus de 16% d'humidité, c'est du gaspillage !

Évitez qu'une bûche ne se consume appuyée contre la vitre : cela pourrait laisser une tache laiteuse.

Éteindre le feu

Ne plus charger.

Fermer le registre d'arrivée d'air [photo 1].

S'assurer que le foyer est bien fermé.

Laisser mourir le feu.

Quand le feu est éteint, fermer l'arrivée d'air extérieur. Vous éviterez ainsi de refroidir votre maison.



Fonctionnement à feu ouvert

Rappel

On obtient le fonctionnement avec le meilleur rendement quand le foyer est fermé (plus d'explications page 9).

Attention

Lors de l'utilisation d'un foyer double-face, n'ouvrir qu'une seule vitre à la fois !

Éviter le mode de fonctionnement à feu ouvert sans surveillance. Attention aux projections de braises : éviter en tous cas les résineux, l'acacia et le robinier.

Arrivée d'air

Votre Stûv consomme plus d'air en mode feu ouvert. Ouvrir l'arrivée d'air extérieur complètement.

Coulissement de la vitre

Certaines cheminées ne permettent pas de fonctionner avec la vitre complètement relevée (relevé partiel). Dans ce cas, la vitre arrive en butée à environ 2/3 de la hauteur du foyer [photo 1]. Ne pas forcer.

Dans les autres cas, l'utilisateur a le choix entre un fonctionnement avec vitre complètement relevée ou avec la vitre relevée jusqu'à une position intermédiaire (à environ 2/3 de sa course). À cette position (bien perceptible et marquée par une petite encoche dans le montant de la porte) [photo 2], des joints assurent l'étanchéité aux fumées. Éviter toute autre position intermédiaire, vous risqueriez un léger refoulement.

Il est normal d'avoir une impression de freinage au passage en position « relevé partiel ».





Réglage de la combustion

Le registre d'air primaire permet de régler la combustion. L'ouvrir au maximum lors de l'allumage, puis ajuster pour obtenir l'allure souhaitée.

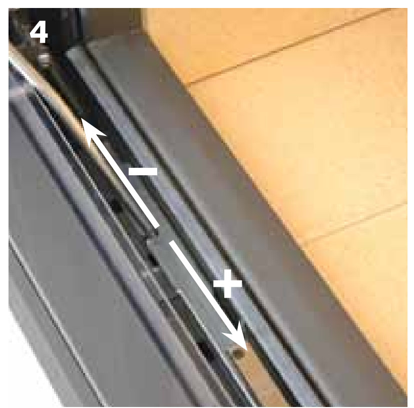
Sur le Stûv 21, un autre réglage permet d'ajuster l'admission d'air balayant la vitre qui permet à la vitre de rester propre plus longtemps. Ce registre (d'air secondaire) est en principe réglé par l'installateur (à mi-course).

Le peaufiner pour optimiser l'utilisation de votre foyer. Ce réglage est à effectuer à froid. Procéder par petites modifications successives ! Pour y accéder, basculer la porte ; la commande se trouve à côté du registre [photo 3].

Si la vitre a tendance à s'encrasser quand le registre d'air primaire est au minimum, augmenter l'arrivée minimale d'air frais en déplaçant le curseur vers la droite [photo 4].

Si le feu n'est pas calme quand le registre d'air primaire est au minimum, réduire l'arrivée d'air frais [photo 4] en déplaçant le curseur vers la gauche.





Installation et utilisation du grill

Installation

Le kit barbecue est composé :
– d'une lèche-frite ;
– d'une double-grille ;
– d'une main froide.
[photo 1]

Accrocher l'ensemble sur le foyer [photos 2 et 3].

Utilisation

La cuisson s'effectue par rayonnement ! Pour qu'aucune flamme ne lèche les aliments, pousser les braises vers l'arrière du foyer.

Ouvrir le grill et y déposer les aliments (jusqu'à 2,5 cm d'épaisseur) [photos 4 et 5].

Refermer le grill et le basculer vers le haut.













Entretien régulier

Attention

Avant de procéder à l'entretien, attendre le refroidissement complet.

Entretien des parties métalliques

Nettoyer avec un chiffon sec.

Remarque

Une bombe de peinture fournie avec l'appareil permet d'effectuer des retouches si nécessaire. Pour ce faire, amorcer sur une surface de test pour éviter de pulvériser du solvant sur l'ancienne peinture. La surface à repeindre doit être dégraissée, lisse, propre et sèche. Se référer également à la notice d'utilisation de la bombe de peinture.

Entretien de la vitre

L'usage de produits décapants pour four provoque une destruction rapide des joints. Pour nettoyer la face intérieure de la vitre, utiliser les produits d'entretien prévus pour les vitres ordinaires.

Bien sécher la vitre car les résidus graisseux fixent les fumées.

En cas de fortes salissures (votre bois est-il bien sec ?), Stûv propose un produit adapté. Demander conseil à votre revendeur.

Décendrage

Laisser au fond du foyer un lit de cendres qui favorise la combustion et contient encore du combustible.

Il faut évacuer les cendres quand :

– il y a un risque d'obstruer l'alimentation du feu en air frais [photo 2],

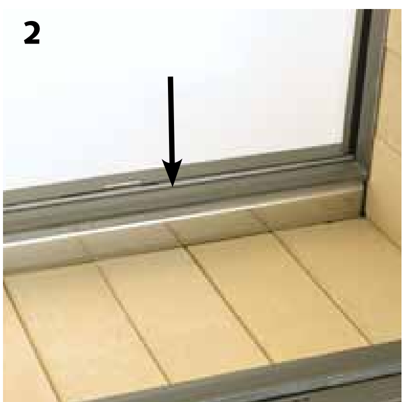
– les braises brûlantes risquent d'endommager le joint inférieur de la vitre. La garantie ne couvre pas cette détérioration [photo 3].

Attendre le refroidissement des cendres (utiliser une pelle ou un aspirateur à cendres) et les stocker à l'extérieur dans un seau métallique jusqu'à refroidissement complet.

Petit entretien du conduit de cheminée

Stûv préconise l'usage d'une dose de fulgurant (produit décomposant les suies), environ toutes les 15 utilisations, surtout si vous ne brûlez pas du bois très sec. Se référer au mode d'emploi du produit pour son utilisation. Utiliser un produit compatible avec le type de conduit de cheminée.


1


2


3

Attention !

Avant de procéder à l'entretien, attendre le refroidissement complet.

Ne pas oublier, une fois par an de :

– basculer la porte et d'aspirer les cendres situées dans l'espace registre,

– vérifier l'état des joints : joint tissé sur le pourtour de la porte et joint inférieur en silicone,

– lubrifier les glissières,

– nettoyer les aimants de fermeture de vitre,

– ramoner votre cheminée.

Voici comment procéder.

Nettoyage de l'espace registre

Basculer la porte. Noter la position du registre d'air secondaire [photo 1].

Aspirer les cendres qui se seraient faufilées dans l'espace registre [photo 2]. Fermer la porte.

Vérification de l'état des joints

Basculer la porte. Vérifier l'état du joint tissé situé sur le pourtour de la porte [photo 3].

Vérifier l'état du joint inférieur en silicone [photo 4].

Contacter votre revendeur en cas de détérioration.

Fermer la porte.









Lubrification des glissières

Placer un support et un chiffon pour déposer la porte. Basculer la porte [photo 5].

Décrocher les câbles de la porte. Les attacher en mode veille [photo 6].

Déposer la porte sur le chiffon.

Coulisser la vitre au maximum, pour accéder aux glissières.

Attention au porte-à-faux pour les 21/45, 21/65H et 21/95, utiliser 2 supports.

Lubrifier les 2 côtés des 2 chariots [photos 7 et 8].

Recoulisser la vitre vers le foyer, raccrocher les 2 câbles de contrepoids sur les parties coulissantes.

Refermer la porte en pressant le bouton de préhension vers le bas [photo 9].

Nettoyage des aimants de fermeture de vitre

Basculer la porte. Coulisser la vitre de ± 4 cm.

Passer un chiffon sur les aimants (à gauche et à droite) pour enlever les résidus (de type limaille) qui seraient venus s'y accumuler [photo 10].

Rebasculer la porte en appuyant le bouton de préhension vers le bas [photo 9].

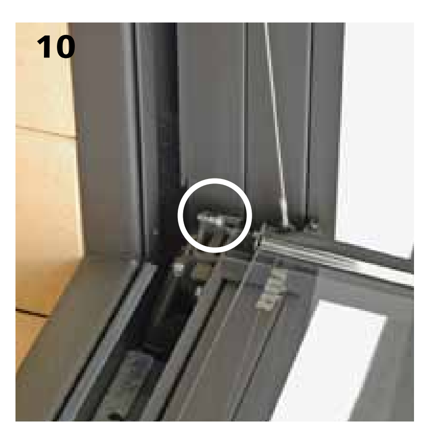












Effectuer le ramonage au moins une fois par an conformément aux règlements locaux et nationaux en vigueur.

Transmettre cette notice au ramoneur.

Avant d'effectuer le ramonage proprement dit, Stûv préconise l'usage d'une dose de fulgurant (voir « Petit entretien du conduit de cheminée », au chapitre précédent).

Se référer au mode d'emploi du produit pour son utilisation. Utiliser un produit compatible avec le type de conduit de cheminée.

Quelle que soit la méthode de ramonage, il y a lieu de démonter les éléments déviateurs de fumées.

Démontage des déviateurs de fumées

Ouvrir la vitre.

Noter la position de la (ou des) traverse(s) avant de la chicane inférieure [photo 1].

Ramener la (ou les) traverse(s) au maximum vers l'avant du foyer [photo 1].

Retirer la ou les vermiculites [photo 2].

Si présentes, retirer les chicanes supérieures en inox droite puis gauche [photo 3].

Si le ramonage se fait par le haut, bien abaisser la vitre.

Effectuer le ramonage selon les règles de l'art de votre pays.

Remonter le tout en sens inverse (chicanes supérieures gauche puis droite, vermiculites, traverse avant). Ne pas oublier de replacer la traverse avant dans sa position initiale.


1


2


3

Vitre brisée ou fêlée, joint usé, défaut dans la garniture de la chambre de combustion,…

Faire appel à votre installateur en lui communiquant le numéro de série !

Le modèle, ainsi que le numéro de série de votre foyer se trouve sur une plaque signalétique fixée sur le corps du foyer [photo 1].



Tableau des entretiens annuels

Date	Ramonage	Nettoyage de l'espace registre	Vérification de l'état des joints	Lubrification des glissières	Nettoyage des aimants de fermeture de vitre	Intervenant	Remarques
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....
....	☐	☐	☐	☐	☐	....	....

L'EXTENSION DE GARANTIE STÛV : UNE DÉMARCHE SIMPLE POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ



Ce foyer a été conçu pour vous offrir un maximum de plaisir, de confort et de sécurité. Fabriqué avec le plus grand soin, au départ de matériaux et de composants de qualité, il fonctionnera des années sans problème.

Si, malgré notre attention, il devait présenter une défectuosité, nous nous engageons à y remédier.

Cependant, vous devez enregistrer votre produit pour que notre service après-vente vous offre la meilleure attention et réponde efficacement à vos questions.

Garantie commerciale Stûv

La garantie Stûv concerne tout acheteur final (utilisateur) d'un appareil Stûv. Elle prend cours à la **date de facture de vente** originale du vendeur à l'acheteur.

Durée de la garantie

Sans préjudice de la garantie des vices cachés, la garantie commerciale Stûv est de :

5 ans sur le corps du foyer

3 ans sur les composants électriques d'origine (ventilateur, thermostat, interrupteur, câblage,...)

3 ans sur les autres pièces (grille de fond, mécanisme de porte, charnières, poulies, glissières, fermoirs,...)

Valable pour les foyers achetés après le 30/06/2010. Seule la facture de vente établie par le revendeur à l'acheteur final est valable comme preuve pour la garantie.

Le bénéfice du droit à l'extension de garantie se fera sous réserve du respect des conditions d'applications et de la véracité des informations communiquées à Stûv.

Conditions d'application de la garantie



Pour bénéficier de cette garantie commerciale, il faut:



1. avoir acheté son foyer chez l'un de nos revendeurs officiels. Pour la France, la liste est disponible sur notre site www.stuv.com (Les magasins sont identifiables au macaron apposé sur leurs vitrines)



2. nous renvoyer le formulaire de garantie dûment complété **dans les 30 jours** qui suivent votre achat.

Deux possibilités :

@ compléter le formulaire en ligne sur www.stuv.com/garantie



ou nous renvoyer le formulaire ci-joint par courrier à
Stûv sa - service après-vente
rue Jules Borbouse 4
B-5170 Bois-de-Villers
(Belgique)



Seuls les formulaires dûment complétés seront pris en compte.

Vous recevrez ensuite votre certificat de garantie Stûv, par e-mail à l'adresse communiquée ou par courrier. Conservez bien ce document. En cas de problème avec votre foyer, adressez-vous à votre revendeur. Vous devrez lui présenter ce certificat pour que la garantie commerciale soit effective.

Les foyers Stûv sont garantis contre :

- les défauts de fabrication,
- les défauts de peinture dans les parties extérieures visibles du foyer.

La garantie ne couvre pas

- les pièces d'usure (ex. briques réfractaires, vermiculites, joints) qui nécessitent d'être remplacées de temps en temps en usage normal,
- la vitre,
- les dommages causés au foyer, ni les défauts de fonctionnement dus :
  - > à une installation non conforme aux règles de l'art et aux instructions d'installation, aux réglementations nationales et régionales en vigueur
  - > à une utilisation anormale, non conforme aux indications du mode d'emploi,
  - > à un manque d'entretien,
  - > à une cause extérieure telle qu'inondation, foudre, incendie...
  - > à des conditions locales, telles que les problèmes de tirage ou des défaillances liés à un conduit défectueux
- les dégâts causés par :
  - > une installation défectueuse
  - > une surchauffe
  - > l'utilisation d'un combustible inapproprié.

La garantie est limitée à l'échange des éléments reconnus défectueux, à l'exclusion des frais liés au remplacement, dommages et intérêts. Les pièces de remplacement fournies en garantie sont garanties pour la période de garantie restant à courir.

** extension de la garantie légale (de 2 ans) à 5/3/3 ans sous respect des conditions d'application (voir encadré)*

> Complétez votre formulaire de garantie directement en ligne sur www.stuv.com !

Votre responsabilité

En tant qu'utilisateur, vous avez également un rôle important à jouer pour retirer de votre Stûv les satisfactions que vous en attendez.

Nous vous recommandons instamment :

- de confier son installation (ou en tout cas son contrôle) à un professionnel qualifié qui pourra notamment vérifier que les caractéristiques du conduit de fumées correspondent au foyer installé et qui s'assurera que l'installation respecte les exigences nationales et régionales en la matière ;
- de lire attentivement le mode d'emploi et les consignes d'entretien ;
- de faire ramoner le conduit régulièrement pour vous assurer un fonctionnement optimal. Nous préconisons le ramonage une à deux fois par an minimum, et impérativement avant de remettre le foyer au feu après une longue période d'interruption, soit en général juste avant la nouvelle saison de chauffe.

Remarque

En tant que consommateur, vous avez des droits légaux au titre de la législation nationale applicable régissant la vente des biens de consommation. Vos droits ne sont pas affectés par la présente garantie commerciale.

FORMULAIRE DE GARANTIE



À REMPLIR EN MAJUSCULES S.V.P.

L'ACQUÉREUR

NOM ....

PRÉNOM ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL ....

LOCALITÉ ....

PAYS ....

E-MAIL ....

....

TÉLÉPHONE ....

LANGUE : ☐ FR ☐ NL ☐ DE ☐ EN ☐ AUTRE : ....

ADRESSE D'INSTALLATION (SI DIFFÉRENTE)

....

....

....

LE FOYER

N° DE SÉRIE* ....

MODÈLE (EX. : 21/85 SIMPLE FACE) ....

....

LE REVENDEUR

SOCIÉTÉ ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL ....

LOCALITÉ ....

PAYS ....

TÉLÉPHONE ....

DATE DE FACTURE** ....

L'INSTALLATEUR (SI DIFFÉRENT DU REVENDEUR)

SOCIÉTÉ ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL ....

LOCALITÉ ....

PAYS ....

TÉLÉPHONE ....

DATE DE FIN DE POSE ....

* Cette indication se trouve sur une plaque signalétique fixée sur le corps du foyer, se référer au chapitre "en cas de problème".

** Stûv s.a. se réserve le droit de réclamer une copie de la facture à titre de preuve.





DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

La société

Stûv SA
Rue Jules Borbouse, 4
B-5170 Bois-de-Villers
Belgique

déclare en assumant la pleine responsabilité que le foyer

Stûv 21/45 SF

qui font l'objet de la présente déclaration
correspondent aux directives
et normes suivantes :

Directive 89/106/CEE
Identification CE

Normes Européennes
EN 13229 : 2001
EN 13229 A2 : 2004
Foyer à bois et insert à combustible solide.

N° du laboratoire reconnu :

2013
SGS Nederland bv
Leemansweg 51
NL-6827 BX Arnhem

La société citée ci-dessus tient à disposition les documents
prouvant la conformité aux directives.

N° Document : QA071322903-FR

stûv

Bois-de-Villers, 2011

Gérard Pitance

Administrateur délégué et Fondateur

Jean-François Sidler

Directeur Général et Administrateur

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

La société

Stûv SA
Rue Jules Borbouse, 4
B-5170 Bois-de-Villers
Belgique

déclare en assumant la pleine responsabilité que le foyer

Stûv 21/65 C SF
Stûv 21/95 DF
Stûv 21/125 DF

qui font l'objet de la présente déclaration correspondent aux directives et normes suivantes :

Directive 89/106/CEE
Identification CE

Normes Européennes
EN 13229 : 2001
EN 13229 A2 : 2004
Foyer à bois et insert à combustible solide.

N° du laboratoire reconnu :

2013
SGS Nederland bv
Leemansweg 51
NL-6827 BX Arnhem

La société citée ci-dessus tient à disposition les documents prouvant la conformité aux directives.

N° Document : QA071322904-FR

stûv

Bois-de-Villers, 2011

Gérard Pitance — Administrateur délégué et Fondateur

Jean-François Sidler — Directeur Général et Administrateur

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

La société	Stûv SA Rue Jules Borbouse, 4 B-5170 Bois-de-Villers Belgique

déclare en assumant la pleine responsabilité que le foyer

	Stûv 21/65H SF Stûv 21/105 SF Stûv 21/85 DF
qui font l'objet de la présente déclaration correspondent aux directives et normes suivantes :	Directive 89/106/CEE Identification CE Normes Européennes EN 13229 : 2001 EN 13229 A2 : 2004 Foyer à bois et insert à combustible solide.
N° du laboratoire reconnu :	2013 Laboratory KVBG – ARGB Rodestraat 125 1630 LINKEBEEK

La société citée ci-dessus tient à disposition les documents prouvant la conformité aux directives.

N° Document : QA101322907-FR

stûv

Bois-de-Villers, 2011

Gérard Pitance	Jean-François Sidler
Administrateur délégué et Fondateur	Directeur Général et Administrateur

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

La société	Stûv SA Rue Jules Borbouse, 4 B-5170 Bois-de-Villers Belgique

déclare en assumant la pleine responsabilité que le foyer

Stûv 21/125 SF
Stûv 21/75 DF

qui font l'objet de la présente déclaration correspondent aux directives et normes suivantes :	Directive 89/106/CEE Identification CE Normes Européennes EN 13229 : 2001 EN 13229 A2 : 2004 Foyer à bois et insert à combustible solide.
N° du laboratoire reconnu :	1641 TNO certification B.V. Laan van westenenk 501 - postbus 541 7300 AM apeldoorn Netherlands

La société citée ci-dessus tient à disposition les documents prouvant la conformité aux directives.

N° Document : QA071322902-FR

stûv

Bois-de-Villers, 2011

Gérard Pitance	Jean-François Sidler
Administrateur délégué et Fondateur	Directeur Général et Administrateur

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

La société	Stûv SA Rue Jules Borbouse, 4 B-5170 Bois-de-Villers Belgique

déclare en assumant la pleine responsabilité que le foyer

Stûv 21/135 SF

qui font l'objet de la présente déclaration correspondent aux directives et normes suivantes :	Directive 89/106/CEE Identification CE Normes Européennes EN 13229 : 2001 EN 13229 A2 : 2004 Foyer à bois et insert à combustible solide.
N° du laboratoire reconnu :	3987 CTIF 44 av. de la Division Leclerc F-92318 Sèvres cedex

La société citée ci-dessus tient à disposition les documents
prouvant la conformité aux directives.

N° Document : QA071322903-FR

stûv

Bois-de-Villers, 2011

Gérard Pitance	Jean-François Sidler
Administrateur délégué et Fondateur	Directeur Général et Administrateur

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

La société	Stûv SA Rue Jules Borbouse, 4 B-5170 Bois-de-Villers Belgique

déclare en assumant la pleine responsabilité que le foyer

Stûv 21/75 SF
Stûv 21/85 SF
Stûv 21/95 SF

qui font l'objet de la présente déclaration correspondent aux directives et normes suivantes :	Directive 89/106/CEE Identification CE Normes Européennes EN 13229 : 2001 EN 13229 A2 : 2004 Foyer à bois et insert à combustible solide.
N° du laboratoire reconnu :	0608 SGS Nederland bv Leemansweg 51 NL-6827 BX Arnhem

La société citée ci-dessus tient à disposition les documents prouvant la conformité aux directives.

N° Document : QA101322908-FR

stûv

Bois-de-Villers, 2011

Gérard Pitance	Jean-François Sidler
Administrateur délégué et Fondateur	Directeur Général et Administrateur

CONTACTS

Les foyers Stûv sont conçus et fabriqués en Belgique par :

Stûv sa
rue Jules Borbouse 4
B-5170 Bois-de-Villers (Belgique)
info@stuv.com – www.stuv.com

Importateur pour la Suisse :

Lack sa
Chemin de la Foule 13
Case postale 633
CH-2740 Moutier
T +41 [0] 32 493 42 32
stuv@lack-sa.ch – www.lack-sa.ch



04-2011 - SN 34245 > …

imprimé sur papier 100 % recyclé

Éditeur responsable : Gérard Pitance – rue Jules Borbouse 4 – 5170 Bois-de-Villers – Belgique

[nl] [de] [it] [es] [pt] [cz] [en] [fr] >
Vous pouvez obtenir ce document dans une autre langue : veuillez consulter votre distributeur ou www.stuv.com